

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DESIGNATION DES MEMBRES

Monsieur Bertrand RINGOT, expose au conseil qu'en application des articles L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale comprend en nombre égal des membres élus en son sein par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire ; ce nombre devant être fixé par le conseil municipal.

Aussi, il est proposé de fixer le nombre de membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale à **16**, soit outre le Maire, Président de droit, **8** membres élus en son sein par le conseil municipal et **8** membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Il est donc proposé de procéder à l'élection des membres élus par le conseil municipal, ainsi que le prévoient les articles L.123-6 et R.123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes en présence sont :

Liste majoritaire : Alain MERLEN, Josée BLEUEZ, Cédric LIAGRE, Christelle DENEUVILLE, Julien GERAERT, Marie-Christine SOYEZ, Nadia AMAR.

Liste d'opposition : Audrey VERPLAETSE.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve ces propositions ;
- Fixe le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S. à 16 membres soit 8 membres élus par le conseil municipal et 8 membres nommés par le Maire ;
- Les membres élus en son sein par le conseil municipal appelés à siéger au conseil d'administration du C.C.A.S. sont donc, outre le Maire, Président de droit : Alain MERLEN, Josée BLEUEZ, Cédric LIAGRE, Christelle DENEUVILLE, Julien GERAERT, Marie-Christine SOYEZ, Nadia AMAR, Audrey VERPLAETSE ;
- **ADOpte.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 08 AVRIL 2026

POUR EXTRAIT CONFORME.

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 10 AVR. 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 10 AVR. 2026

Conseil Municipal convoqué le : 02 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 08 AVRIL 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRÉ, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany GERAERT, Conseillers Municipaux.

Démissionnaire :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.